



**GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE CITIES INITIATIVE**  
**ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT**

**RÉSOLUTION 18 – 2009M**

**SOUTIEN À L'EXPLORATION DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE DES GRANDS LACS**

**Proposée par la ville de Grand Rapids**

**ATTENDU QUE** les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent appuient des régions vivantes et importantes sur le plan économique aux États-Unis, au Canada et à l'égard du monde entier pour le transport, la pêche, les loisirs, l'agriculture et la fabrication, chacun de ces éléments exigeant de l'énergie en une forme ou une autre;

**ET ATTENDU QUE** l'écologie du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent ressent au quotidien l'impact de l'utilisation de l'eau, de l'air et de la terre pour la prestation d'énergie à partir des nombreuses centrales énergétiques situées tout autour du bassin à proximité des eaux nécessaires;

**ET ATTENDU QUE** les déchets des combustibles nucléaires et autres produits de combustibles fossiles provenant de certaines centrales énergétiques qui emploient des technologies de combustible nucléaire et fossile, sont émis, transportés et conservés dans le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent;

**ET ATTENDU QUE** la production d'une énergie renouvelable dans les bassins hydriques des Grands Lacs et du Saint-Laurent peut remplacer les technologies actuelles à base de combustibles nucléaires et fossiles qui font actuellement un apport à l'impact écologique et qui posent des risques pour les générations de demain, et que cette production devrait être encouragée et appuyée par les gouvernements du bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent;

**ET ATTENDU QUE** l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent est déjà active au nom de ses municipalités membres dans le secteur de la défense de la cause de l'énergie renouvelable, comme dans le cadre de la *Great Lakes Wind Collaborative*, un groupe établi en vue de réaliser un consensus sur l'identification et le traitement des enjeux portant un impact sur la planification, le développement et l'opération d'installations éoliennes au sein de la région, afin de tenir compte des enjeux et préoccupations à l'échelle locale et de faire en sorte que le soutien à l'égard des solutions éoliennes soit communiqué en pris en compte;

**POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU QUE** les membres de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent appuient une évaluation permanente de la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent à la recherche de sources potentielles d'énergie renouvelable fournie par le vent, les vagues, le soleil et la température et qui pourraient fournir des sources d'énergie plus propres, réduire l'émission des gaz à effet de serre, favoriser les perspectives d'emploi futures



et assurer une vitalité économique permanente pour les citoyens des États-Unis, du Canada et autres;

**ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE** les membres de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent éduquent leurs collectivités, collaborent et favorisent le développement futur de ces ressources pour aider à établir des technologies énergétiques pour les générations à venir;

**ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE** l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent encourage les gouvernements locaux à s'impliquer davantage dans le cadre de discussions afin d'assurer que les solutions d'énergie renouvelable portant un impact sur les communautés locales soient appropriées, avantageuses et appuyées, dans leur ensemble, par la collectivité.

Signé ce 18<sup>e</sup> jour de juin 2009

George Heartwell, président  
Maire de Grand Rapids  
Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent